

# REGLEMENT CANTINE SCOLAIRE

La cantine scolaire fonctionnera dès le 4 septembre 2023.

	TARIF MATERNELLE	TARIF ELEMENTAIRE
Prix du repas :	3.60 €	3.90 €

Les pré-inscriptions 2023/2024 faites depuis le portail LPS valent pour toute l'année scolaire. Toutefois, en cas de modifications, les parents gèrent les inscriptions ou annulations de repas de leur-s enfant-s depuis leur espace en respectant un **déla****i incompressible de 7 jours ouvrés (hors week-end), connexion avant 10 heures le matin.**



**Concernant la facturation,**  
**les parents ayant une garde alternée**  
**doivent prendre contact avec le service restauration de la mairie dès la rentrée scolaire**  
**sous peine de ne voir qu'un seul des deux parents facturé pour l'année.**

## MALADIE

- ✓ En cas d'absence (hors délai d'annulation sur le portail LPS), **les parents doivent le signaler le jour même à la mairie avant 10 heures du matin et nous adresser, dans les 24 h, le justificatif médical** en notant bien que les **2 premiers repas ne sont pas remboursés** ; les absences d'1 à 2 jours n'ont donc pas à être signalées au service restauration. En cas de manquement à cette règle, aucun remboursement ne sera effectué.

## FACTURATION :

La veille de chacune des vacances scolaires, la facturation est effectuée et le décompte correspondant est adressé au-x parent-s de manière dématérialisée sur leur espace « Les parents Services » via notre site officiel.

Quant au paiement, il s'effectuera par carte bancaire (directement sur le portail LPS).

Toute somme non réglée dans les délais mentionnés sur la relance de paiement sera recouvrée par le Trésor Public.

	ZONE C
Rentrée scolaire	4 septembre 2023
Vacances TOUSSAINT 2023	Du 21 octobre au 6 novembre 2023
Vacances NOËL 2023-2024	Du 23 décembre 2023 au 8 janvier 2024
Vacances HIVER 2024	Du 10 février au 26 février 2024
Vacances PRINTEMPS/PÂQUES 2024	Du 6 avril au 22 avril 2024
Pont ASCENSION 2024	Du 8 mai au 13 mai 2024
Vacances ÉTÉ 2024	Du 6 juillet au 2 septembre 2024

Le départ en vacances a lieu après la classe. Les élèves sont en congés le vendredi soir après la classe. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Les classes vaqueront le vendredi 10 mai 2024